



Assurance et Banque

G4 DISTRI QUATRE

25.04.25

LA POSTE

76 ROUEN PIC

CI 1392



4004995068283978

(04) Champs - FlysUes

HighSkill

Reexpedition : 20250527



NOUS CONTACTER

SERVICE CLIENTS AXA

TSA 41124

37409 AMBOISE CEDEX

☎ 09 69 39 38 36



Assurance et Banque

118943 002056 ■ CP

HIGHSKILL
66 AV DES CHAMPS ELYSEES
75008 PARIS

LE 22 AVRIL 2025

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat

Prévoyance

2840186110000

Votre portail MAPSO

Retrouvez l'ensemble de vos services en ligne sur entreprise.ma-protectionsociale.fr



AXA vous répond sur



DSN ET RÈGLEMENT DE COTISATIONS

Nouveautés



Chère Madame, cher Monsieur,

Nous vous informions dernièrement de l'actualisation, dès le 1^{er} avril de l'interface de votre Portail MAPSO et des nouveautés qui l'accompagnent.

Si vous n'avez pas encore de compte MAPSO, nous vous invitons à contacter notre Service Client au **09 69 39 38 36**.

Dans la continuité de ce changement :

- votre paramétrage de Déclaration sociale nominative (DSN) devra être adapté avant l'envoi de votre déclaration de juillet 2025 ;
- et de nouvelles modalités de règlement des cotisations de votre contrat sont à prendre en compte dès juillet 2025, pour le paiement du 2^e trimestre 2025.

Pour vous guider dans la mise en place de ces actualisations, retrouvez, ci-joint, les quelques démarches simples qui seront à effectuer.

Ces changements n'impactent en rien la nature de vos garanties souscrites.

Nous sommes à votre écoute s'il vous reste tout de même des questions.

Avec toute notre attention,

Votre Service Clients





DSN et Règlement de vos cotisations

Nouveautés



Nouveau paramétrage de votre Déclaration sociale nominative (DSN)

Pour profiter des avantages de la DSN, le paramétrage de votre DSN doit être adapté avant l'envoi de votre déclaration de juillet 2025.

Votre paramétrage de logiciel de paie doit être modifié au moyen de deux nouvelles fiches de paramétrage

- 1 Téléchargez la nouvelle fiche de paramétrage disponible depuis le 25 avril sur le site net-entreprises.fr ou par l'intermédiaire de votre expert-comptable via jedeclare.com
- 2 Reconfigurez votre logiciel de paie en rattachant les salariés affiliés au contrat
Les champs concernés : code organisme ; code délégataire ; référence contrat ; code option ; code population et type base ou forfait
À noter : pensez bien à clôturer votre ancien paramétrage au moyen de la fiche émise le 29 avril, également disponible sur net-entreprises.fr
- 3 Vérifiez que le nouveau paramétrage fonctionne grâce à l'outil DSN-FPOC sur www.dsn-fpoc.fr

À noter : À partir de juillet 2025, vous recevrez des bordereaux de déclaration de cotisations. Si vous utilisez déjà la DSN, il n'est pas utile de compléter ce document. Dans le cas contraire, merci de nous retourner ce bordereau dûment complété ou de réaliser votre déclaration depuis votre espace MAPSO.



Vos modes de règlement en 2025 pour votre contrat Prévoyance

À compter de juillet 2025, date du paiement des cotisations du 2^e trimestre 2025, l'identifiant créancier SEPA (ICS) de vos prélèvements sera automatiquement mis à jour (aucune action n'est nécessaire de votre part et ce changement n'implique pas pour vous la signature d'un nouveau mandat de prélèvement).

Dans le cas où vous n'auriez pas adhéré au paiement par prélèvement, une mise à jour de vos modalités de règlement sera à prendre en compte. Si vous payez vos cotisations :

- **par virement : de nouvelles coordonnées bancaires ;**
- **par chèque : une nouvelle adresse postale pour transmettre vos règlements** (nous vous recommandons cependant, pour plus de fiabilité, de privilégier le mode de paiement par prélèvement).

À noter : À partir de juillet 2025, le règlement par titre interbancaire de paiement (TIP) ne sera plus possible.

NOS NOUVELLES INFORMATIONS DE PAIEMENT



Identifiant créancier SEPA

AXA/SOGAREP

Numéro SEPA : **FR75ZZZ418185**



Coordonnées bancaires

BNP Paribas

Titulaire du compte : **SOGAREP**

RIB : **30004 00819 00016168163 61**

IBAN : **FR76 3000 4008 1900 0161 6816 361**

BIC : **BNPAFRPPXXX**



Adresse où transmettre un chèque

Ordre : **AXA / SOGAREP**

SERVICE CLIENTS AXA

SERVICE COMPTABILITÉ

TSA 31093

92897 NANTERRE CEDEX 9

Vous souhaitez mettre en place vos paiements par prélèvement (méthode la plus sécurisée) rien de plus simple :

- vous pouvez signer électroniquement le mandat SEPA depuis votre Portail MAPSO ;
 - et paramétrer le bloc paiement de la DSN ainsi : mode de paiement « 05 – prélèvement », IBAN, références des contrats
- Nouveauté : le prélèvement mensuel de vos cotisations est désormais possible

